

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ENTHECA TOP EUROPEAN MANAGER, PART I (FR0013303476)

Société de gestion : ENTHECA FINANCE

## Objectifs et politique d'investissement

**L'objectif de gestion** est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI Europe dividendes réinvestis (en Euro), sur une durée de placement de 7 ans. L'indicateur de référence est l'indice MSCI EUROPE. Il est exprimé en euro, calculé sur les cours de clôture, dividendes réinvestis

**Classification** : Actions des pays de l'Union Européenne

**Politique d'investissement** : Pour atteindre l'objectif de gestion, l'OPCVM s'expose en OPCVM et FIA eux-mêmes principalement exposés en actions de sociétés des pays de l'Union Européenne, de tous secteurs économiques et de toutes tailles de capitalisation et en complément en OPCVM et FIA exposés sur d'autres classes d'actifs notamment sur des actifs obligataires. La zone majeure est l'Union Européenne.

L'univers des OPCVM éligibles au fonds contiendra principalement des OPCVM gérés par des sociétés de gestion entrepreneuriales (c'est-à-dire non majoritairement filiales de groupes institutionnels).

Le processus de sélection des OPCVM et FIA repose sur les étapes suivantes : d'une part, d'une analyse quantitative des OPCVM par rapport à leur indice et/ou à leur univers concurrentiel en trois étapes :

- segmentation de l'univers (taille de capitalisation et style de gestion) ;
- filtrage multi-critères (ratios de performances/risques absolus et relatifs sur court et moyen terme) ;
- et comportement des OPCVM et FIA.

L'OPCVM respecte les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

Entre 60% et 100% d'exposition de l'actif en actions de toutes capitalisations dont :

- de 0% à 20% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations (inférieure à 1md €)
- 60% minimum aux marchés actions des pays de l'Union européenne.

- de 0% à 10% en actions d'autres pays que ceux de l'Union Européenne.
- de 0% à 15% aux marchés des actions de pays émergents intra-Union Européenne ou hors de l'Union Européenne.

**Entre 0% et 40%** de l'actif via des OPCVM et FIA en instruments de taux de notation « Investment grade » ayant un objectif de gestion lié au marché monétaire,

La sensibilité aux marchés de taux rapportée au portefeuille global variera entre 0 et 2.

Il s'autorise à être exposé jusqu'à 100% de l'actif au risque de change, dont 10% hors de l'Union Européenne.

Le FCP est investi jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ou, dans la limite de 30% de l'actif, en FIA français ou européens répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

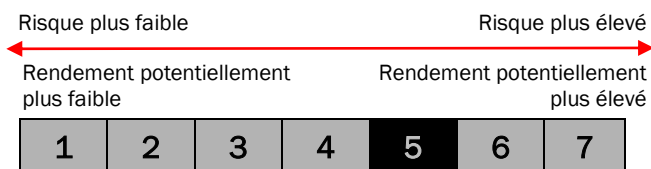
Il peut également intervenir sur des instruments financiers à terme (options et contrats futures), des dépôts. Le fonds est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

**Conditions de souscription et de rachat** : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi à Paris, auprès de CIC 6, avenue de Provence 75441 Paris Cedex 09 avant 12h30 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la valeur liquidative du vendredi qui sera calculée au plus tard à J+1. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

**Affectation des sommes distribuables** : capitalisation totale. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

**Durée minimum de placement recommandée** : 7 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai plus court.

## Profil de risque et de rendement



### Que représente cet indicateur synthétique ?

La catégorie 5 signifie un risque relativement élevé et par conséquent des pertes ou bénéfices potentiels également relativement élevés.

La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce fonds est classé en catégorie 5 en raison de son exposition aux marchés de taux et aux marchés actions et qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale.

### Quels risques ne sont pas inclus dans cet indicateur synthétique ?

**Risque de crédit** : une partie du portefeuille peut être exposée aux produits de taux émis par des émetteurs privés. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des produits de taux peut baisser. Par conséquent, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser. En outre, l'exposition en titres spéculatifs « high yield » peut induire un risque de défaillance des émetteurs et un risque de variation de valorisation plus marquée.

**Risque d'impact de l'utilisation des techniques financières liées aux instruments financiers à terme** : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,40%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% TTC de performance positive et au-delà de l'indice de référence MSCI Europe dividendes réinvestis (en Euro)

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas l'investisseur paie moins.

L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais estimés au 29/03/2018. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

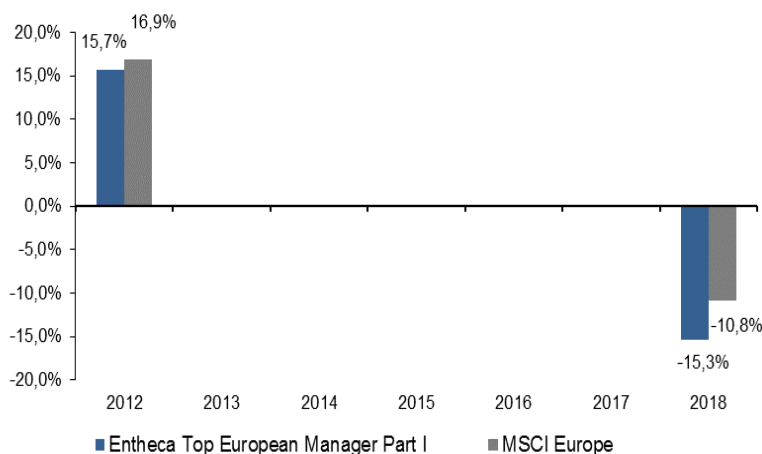
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Il n'y a pas eu de commission de performance facturée au fonds au cours de l'exercice passé.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.enthecafinance.com](http://www.enthecafinance.com).

Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Devise de libellé : EUR.

Le fonds a été créé en 2011.

## Informations pratiques

### Nom du dépositaire

Crédit Industriel et Commercial (CIC)

### Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM

Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : ENTHECA FINANCE 22, rue de Marignan 75008 Paris ou sur [www.enthecafinance.com](http://www.enthecafinance.com).

### Lieu et modalités d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative

La valeur liquidative est disponible auprès d'ENTHECA FINANCE

**Politique de rémunération de la Société de Gestion :** Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles en ligne sur le site internet [www.enthecafinance.com](http://www.enthecafinance.com) ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

### Responsabilité

La responsabilité d'ENTHECA FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

### Fiscalité

Le fonds est régi par la législation fiscale française, ce qui pourrait avoir une influence sur vos investissements en fonction de votre propre domicile.

### Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts

Le fonds ENTHECA TOP EUROPEAN MANAGER peut émettre aussi d'autres classes de parts.

Des informations sur d'éventuelles autres classes de parts commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ENTHECA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/01/2019